

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n°91

août - septembre
2016



Zoom

Surf sur le mascaret

Dossier

Festival des assos

Et aussi

Les associations

Les écoles

Le portrait

C'est la rentrée !



ÉDITO

Chers amis,

Comme chaque année, les mois de juillet et août ont été propices à la réalisation de nombreux travaux au sein de nos deux écoles, permettant ainsi d'assurer une bonne rentrée scolaire.

Ce fût le cas jeudi 1^{er} septembre, où enfants et parents ont été accueillis dans les meilleures conditions possibles. Les effectifs de nos deux écoles, 102 élèves en maternelle et 205 élèves en élémentaire sont en légère hausse. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants et une très bonne année scolaire à l'ensemble des élèves et à l'équipe pédagogique.

L'équipe municipale a aussi poursuivi son travail cet été et nous avons d'une part, retenu l'entreprise Biffage pour la réhabilitation du chemin des Sables et d'autre part, initié le marché public de consultation des entreprises, nécessaire aux travaux prévus sur les bâtiments communaux.

Mais le début du mois de septembre est aussi synonyme de reprise pour les associations communales et c'est avec grand plaisir, que le Festival des associations du samedi 10 septembre, nous a permis de nous retrouver sur la place de la Loi 1901. Un grand merci aux élus de la commission animée par Laure BENCTEUX, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, pour leur implication sans faille quant à l'organisation de cette journée.

Amicalement, votre Maire, Christian TAMARELLE
Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,

Déjà la rentrée des classes et la municipalité demeure sur la brèche, afin de répondre du mieux qui soit, à vos sollicitations. Point de trêve estivale pour votre commission communication, information, associations communales, en raison d'un calendrier particulièrement chargé. Après la mise en place d'un réseau informatique en adéquation avec nos/vos besoins, le réagencement d'un accueil municipal pour le plus grand confort de tous, la commission s'est attachée durant tout ce premier semestre 2016, à la réfection intégrale de notre site internet. En partenariat avec Vernalis, un professionnel toujours à l'écoute de nos préoccupations, nous sommes aujourd'hui heureux de vous présenter votre nouveau site internet communal. Un site modernisé, interactif et une navigation intuitive vous permettront de retrouver ce qui constitue l'essence même de notre village : le bien-être et le bien vivre ensemble. Avant de vous laisser le découvrir, je tiens particulièrement à saluer la qualité du travail réalisé et l'investissement de chaque instant, des acteurs de ce projet. Bonne navigation et belle découverte.

Amicalement.

Pascal BARROUILHET, 1^{er} Adjoint au Maire,
Chargé de l'information, la communication et des associations communales



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1300 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication, avec la participation du service jeunesse et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 91 - Août - Septembre 2016
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées durablement certifiées PEFC



Sommaire

La mairie en prise directe	3
À l'ordre du jour	4
Dossier	6
Festival des associations	
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	15
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos locales	18
Portrait	19
Zoom	20
Les surfeurs du Mascaret	

Information Ruches

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

La randonnée du ruban rose



Dans le cadre d'Octobre Rose, mois du dépistage du cancer du sein, le Comité Féminin Gironde organise « la 2^{ème} édition de la Randonnée du Ruban Rose » du 10 au 15 octobre. Le but est d'informer et de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et du colon. En effet, le dépistage précoce est la clé pour gagner la bataille et sauver ainsi des milliers de vies !

À cette occasion, deux étapes seront effectuées sur notre commune, partenaire de l'évènement :

> le 13 octobre : départ de Portets – arrivée devant la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans.

> le 14 octobre : départ devant la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans – arrivée à Villenave-d'Ornon.

INFORMATIONS ET RESERVATIONS :

Edith au 06 80 02 47 02

www.comitefeminingironde.com

CAUE

Permanences de l'architecte conseiller pour les mois d'octobre, novembre et décembre

Si vous voulez construire, agrandir, restaurer, aménager, vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite des architectes conseillers du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde).

Les permanences sont tenues dans les mairies. Venir avec des photos des lieux (de loin dans le paysage et de près) et vous munir de plans (cadastres, autres...).

L'architecte sera présent sur la commune de La Brède les mercredis 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre de 9h à 12h.

Etat civil

Naissances :

Bruno SAVIGNEUX, le 13/07/2016
Jayden BALDOMERO, le 13/07/2016
Lisa PARRA ALVARADO, le 17/07/2016
Eva MARTINS DE SOUSA BERTRAND, le 23/07/2016
Nathanael LUNARDO, le 07/08/2016
Gabriel ESTIEZ, le 07/08/2016
Jos LASSALLE, le 15/08/2016
Titouan BROSSARD, le 02/09/2016

Mariages :

Soria LAUDA et Dimitri FREY, le 23/07/2016
Carole DUZER et Olivier NOIRMAIN, le 06/08/2016
Emilie CRAPIZ et Sylvère BARRILLON, le 13/08/2016
Elodie DOMENECH et Sébastien LEMIRE, le 13/08/2016

Décès :

Béatrix SUZOR, le 14/07/2016
Laurent TAILLADE, le 17/07/2016
Marguerite PUDAL, le 31/07/2016
Madeleine STUDI, le 07/09/2016

Extraits du Conseil Municipal du 24 août 2016

Présents : 12 - Représentés : 7 - Absents : 4

> Résultat du marché : travaux du chemin des Sables

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un marché public à procédure adaptée a été lancé pour les travaux d'aménagement du chemin des Sables ainsi que pour d'autres petits travaux de voiries (rue du Milan, chemin de la Bugonne, rue des Cyprès)

La commission s'est réunie afin d'examiner les pièces administratives et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères de sélection.

La commission émet un avis favorable sur la proposition de l'entreprise EIFFAGE ROUTE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier ces travaux de voirie à l'entreprise EIFFAGE ROUTE pour un montant de 259 557,65 euros HT soit 311 469,18 euros TTC et autorise Monsieur le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant.

> Délégation du Conseil Municipal au Maire

Vu l'article L.2122-22 du CGCT

Vu la circulaire du 25 juin 2010 (NOR/IOC/B/10/15077/C)

Vu la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 et son décret d'application n°2014-984 du 28 août 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1

Le Conseil Municipal donne délégation au maire, pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité ou à la sécurisation de son encours, conformément aux termes de l'article L.2122-22 du CGCT dans les conditions et limites ci-après définies.

Article 2

Le Conseil Municipal définit sa politique d'endettement comme suit :

A la date du 1^{er} janvier 2016, l'encours de la dette présente les caractéristiques suivantes :

Encours total de la dette actuelle : 2,789 M€

Présentation détaillée : la dette est ventilée en appliquant la double échelle de cotation fondée sur l'indice sous-jacent et la structure et en précisant pour chaque élément sa part respective dans le total de l'encours, sa valorisation (si connue) et le nombre de contrats concernés :

Classification	Encours	% de l'encours	Nbre de contrats	Valorisation
A1	2 789 607,15	100,0%	12	sans objet
Total	2 789 607,15	100%	12	

La ville a prévu d'emprunter 640 000€ sur l'exercice 2016.

Classification	Encours	% de l'encours	Nbre de contrats	Valorisation
A1	640 000,00	18,7%	1	sans objet
Total	640 000,00	19%	1	

Article 3

Pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le maire reçoit délégation aux fins de contracter :

Des produits de financement ou de refinancement :

- Stratégie d'endettement

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, la commune souhaite recourir à des produits de financement dont l'évolution des taux doit être limitée.

Conformément à l'article 2 ci-dessus, les nouveaux financements respecteront les recommandations « indice sous-jacent et structure » de la circulaire du 25 juin 2010.

- Caractéristiques essentielles des contrats

L'assemblée délibérante décide, dans le souci d'optimiser sa gestion de la dette et dans le cadre des dispositions de la circulaire du 25 juin 2010 et du décret du 28 août 2014, de recourir à des produits de financement qui pourront être :

- des emprunts obligataires,
- des emprunts distribués par l'Agence France Locale,
- et/ou des emprunts bancaires classiques
- des lignes de trésorerie

L'assemblée délibérante autorise les produits de financement pour un montant maximum tel qu'inscrit au budget primitif et aux éventuels budgets supplémentaires ou décisions modificatives.

La durée des produits de financement sera adaptée à l'objet financé, sans pouvoir excéder 30 ans à l'exception des enveloppes spécifiques distribuées par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les index de référence des contrats d'emprunts pourront être :

- 1/ Un taux usuel du marché interbancaire de la zone euro, du marché monétaire de la zone euro ou des emprunts émis par un Etat membre de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro;
- 2/ L'indice du niveau général des prix ou l'indice harmonisé des prix à la consommation de la zone euro, mentionnés à l'article D.112-1 du code monétaire et financier;
- 3/ Un indice représentatif du prix d'un échange de taux entre des taux usuels de maturités différentes du marché interbancaire ou monétaire de la zone euro;
- 4/ Les taux d'intérêt des livrets d'épargne définis aux articles L.221-1, L.221-13 et L.221-27 du code monétaire et financier

La formule d'indexation des taux d'intérêt variables des emprunts souscrits garantit que le taux d'intérêt exigible est conforme à une au moins des caractéristiques énoncées ci-dessous:

- 1/ Le taux d'intérêt se définit, à chaque échéance, soit comme un taux fixe, soit comme la somme d'un indice et d'une marge fixe exprimée en points de pourcentage;
- 2/ Le taux d'intérêt ne peut, durant la vie de l'emprunt, devenir supérieur au double de celui le plus bas constaté dans les trois premières années de la vie de l'emprunt.

Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé, dans la mesure du possible, à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers ou reçues par la collectivité.

La ville pourra déroger aux caractéristiques ci-dessus lorsque la souscription d'un emprunt ou d'un contrat financier, par la voie d'un avenant ou d'un nouveau contrat, a pour effet de réduire le risque associé à un emprunt ou un contrat financier non conforme à ces mêmes caractéristiques.

L'assemblée délibérante décide de donner délégation à Christian TAMARELLE, Maire et l'autorise :

- à lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
 - à retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser ou à recevoir,
 - à passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
 - à résilier l'opération arrêtée,
 - à signer les contrats répondant aux conditions posées aux alinéas précédents,
 - à définir le type d'amortissement et procéder à un différé d'amortissement,
 - à procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et/ou consolidation, sans intégration de la soulte,
 - et notamment pour les réaménagements de dette,
 - la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
 - la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
 - a possibilité d'allonger la durée du prêt,
 - la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.
 - Et enfin à conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.
- Ces autorisations sont valables jusqu'au vote du Budget primitif 2017.

Article 4

Le Conseil Municipal sera tenu informé des instruments de couverture et produits de financement contractés dans le cadre de la délégation, dans les conditions prévues à l'article L. 2122-23 du CGCT.

> Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle qui émane d'une association Saint-Médardaise « Les Bonnes Affaires d'Eyrans ». Cette association, vient d'être nouvellement créée en 2016. Afin de pouvoir lancer concrètement son activité, l'association sollicite la commune pour le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 500 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association « Les Bonnes Affaires d'Eyrans ».

> Modification du temps de travail d'un agent titulaire

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint d'animation 2^{ème} classe est portée de 32,5 heures à 35 heures à compter du 1^{er} septembre 2016. La présente modification fera l'objet d'une modification du tableau des effectifs.

> Avis sur l'itinéraire cyclable d'intérêt européen « la Scandibérique »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conseil départemental en date du 03/06/16 relatif à l'itinéraire cyclable d'intérêt

européen « la Scandibérique ».

Cette liaison cyclable passerait par la commune et des aménagements sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental sont à prévoir et détaillés dans la convention.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- donner un avis favorable à l'itinéraire proposé dans le plan joint au courrier du 03/06/16,
- refuser les obligations à la charge de la commune mentionnée dans la convention.

> Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable pour l'année 2015

Vu la loi n° 95-101 du 2 septembre 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Conformément au décret n° 95-235 du 6 mai 1995 le Président d'un établissement public de Coopération Intercommunale est désormais tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public : service de l'eau potable.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil Municipal :

- prend acte de la présentation dudit document,
- adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public : service de l'eau potable pour l'année 2015.

> Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2015

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil Municipal :

- prend acte de la présentation dudit document,
- adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public : service de l'assainissement collectif pour l'année 2015.

> Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2015

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil Municipal prend acte de la présentation dudit document et adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public : service de l'assainissement non collectif pour l'année 2015.

> Développement d'actions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse

Monsieur le Maire informe qu'une demande a été faite auprès de la Caisse d'Allocation Familiales afin que puisse être réévalué le temps imparti à la fonction de coordonnateur jeunesse dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse en cours.

La CAF vient de signifier son accord pour l'accompagnement du développement du poste de coordonnateur jeunesse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner habilitation à Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

Informations/Questions diverses

Compte-rendu des décisions prises par M. Le Maire sur délégation du conseil

- tarifs municipaux
- Monsieur le Maire fait un point sur le dossier LGV.
- Monsieur le Maire informe que les services techniques ont effectué les petits travaux d'entretien dans les écoles avant la rentrée des classes.

Madame DUPUY, adjointe en charge des affaires scolaires, informe que les effectifs des écoles élémentaire et maternelle sont stables.

Festival des associations

Samedi 10 septembre dernier, la municipalité Saint-Médardaise avait convié les habitants au traditionnel « Festival des associations ». Innovation cette année, l'accueil des nouveaux habitants était organisé en préambule de la manifestation. Une vingtaine de personnes avaient fait le déplacement. Après les avoir accueillis, Monsieur le Maire a procédé à un discours de bienvenue. A cette occasion, il leur a présenté les services proposés par la mairie, les infrastructures, les associations et les a engagés à consulter le site internet, dont la nouvelle version sera en ligne fin septembre. Pour prolonger cet accueil, un moment d'échanges et de convivialité, autour d'un café et de cannelés, était proposé.

A 16 heures, les membres des associations étaient prêts pour accueillir les habitants en recherche d'informations ou pour une adhésion. Les associations avaient répondu présent, en

s'impliquant fortement dans l'organisation de cet événement. Malheureusement, la fréquentation n'a pas été à la hauteur de l'investissement des bénévoles, des services de la mairie et de la commission jeunesse /animations communales. Une nouvelle formule à cette manifestation, indispensable à la vie d'une commune, trouvera certainement son public l'année prochaine.

En plus des stands de chaque association, des démonstrations, notamment de l'Harmonie des Graves et du Nakayoku Iaido, ont été présentées au public. Afin de poursuivre ce moment de convivialité, un repas et un concert ont clôturé la journée. Une centaine de repas ont été servis et les spectateurs ont assisté, assis ou debout sur la piste de danse, à un concert rythmé de « Jérémie MALOD'J ».





Rencontre avec la famille PETRAULT, nouveaux habitants

Alexis et Laetitia PETRAULT ont aménagé sur notre commune le 11 août dernier, avec leurs deux enfants, âgés de 4 ans et 9 mois. Ils ont fait l'acquisition d'une maison sur notre commune, après avoir cherché sur le secteur. Originaires de Châteauroux, ils ont quitté leur région sur un coup de tête, suite à une déception professionnelle. Installés sur Bordeaux, puis Gradignan, ils ont souhaité quitter la ville, afin d'élever leurs enfants dans un cadre de vie plus « vert ».

Ils ont déjà eu le temps de s'approprier les commerces. Restaurant, coiffeuse, boulangerie... ils les découvrent au fur et à mesure et sont conquis par la convivialité des commerçants. Laetitia s'est inscrite au fitness, qui, en plus du sport, va lui permettre de faire des connaissances. Mais ils misent beaucoup sur l'école, pour tisser des liens avec les parents. En effet, Maëlle est en moyenne section à l'école maternelle et bientôt elle sera invitée



chez les copains et copines !

Alexis et Laetitia sont très satisfaits d'avoir choisi notre commune, en zone rurale, mais avec un esprit village qui leur plaît.

Bienvenue à ces nouveaux habitants et à tous ceux qui nous rejoignent !

Maternelle

Un été magique



C'est sur le thème des mondes imaginaires qu'ont débuté les vacances d'été. Jeux de magiciens, animaux fantastiques, le monde de Disney, tout avait été fait pour créer un cocon magique et féérique au sein du centre de loisirs.

Parmi les grandes sorties de l'été, il y a eu le tour du bassin d'Arcachon en bateau, le Festacle de Podensac, le parc de la coccinelle, le stade nautique... Un mini-camp a également été proposé les 7 et 8 juillet, à six enfants qui sont partis à Hostens pour deux jours de folie : baignade, équitation, fous rires...

Au mois d'août, les enfants ont pu découvrir les animaux fantastiques autour de nombreuses activités. Pour conclure ces vacances, une journée au zoo de Pessac était organisée !

Prochain rendez-vous à la Toussaint, pour de « monstrueuses vacances ».



Primaire : Soleil, sourires et souvenirs !

C'est sous une chaleur estivale que le centre de loisirs a ouvert ses portes pour ce mois de juillet. Avec une affluence record, les enfants ont parcouru ce mois au travers de trois thèmes :

- les aventuriers, avec ses ateliers tir à la sarbacane, réalisation de cabane, son grand jeu Tahiti Quest et sa sortie escalade d'arbres à Bommès

- les mondes marins avec découvertes des ateliers pêche, réalisation de carpes Koi, un grand jeu « la tête sous l'eau » et pour finir, une sortie à la plage de Bommès

- les voyages dans le temps avec son jeu de paume, son jeu de piste préhistorique, ses combats de gladiateurs et son grand jeu réalisé dans la commune, pour fabriquer une machine à voyager dans le temps. A ce titre, nous tenons à remercier l'ensemble des commerçants et habitants qui ont participé à cette animation avec les enfants.

Trois séjours sont venus agrémenter ces vacances : un à Cazaux à dominante voile et paddle, un autre à Mexico avec nuit en tipis, descente en canoé et balade en VTT et enfin un dernier à Rouffiac, dans le Périgord, avec découverte de la spéléologie, téléski nautique et pour finir la visite de Lascaux 2.



Pour conclure cet été, une grande journée au Futuroscope de Poitiers a permis aux enfants d'en prendre plein les yeux. Des images magnifiques, un maximum de sensations et aussi beaucoup de marche... une journée éprouvante mais ô combien époustouflante.

Rendez-vous aux prochaines vacances pour de nouvelles aventures !



En images, sorties, activités et camps des primaires !

Ados : Un été pour tous

Tout au long de l'été, nos ados ont participé activement et avec enthousiasme aux différentes et nombreuses activités, proposées par le service jeunesse de la commune. Pour rappel, celles-ci sont à la carte durant tout l'été.

Avec toujours et encore plus de fun et de découverte, comme du moto cross sur un site spécialement dédié aux sports mécaniques, pour des jeunes avides de sensations fortes !

Plusieurs journées à « Aquapark » sur le site de Lakecity au Barp, le tout nouveau parcours de structures gonflables. Trampolines, pont de Tarzan, un véritable parcours du combattant aquatique.

Un bivouac sur le site du lac bleu de Léognan, avec les différentes structures ados de la Communauté de Communes de Montesquieu. Plus de 70 jeunes étaient présents durant ces deux jours. Au programme, tournoi sportif organisé par le cap 33 de Léognan et une journée escalade d'arbres au Teich.

Mais aussi du téléski nautique sur le spot de Baurech, où Antoine nous a fait une jolie démonstration de ses talents de « glisseur », du surf au Grand-Crohot, laser quest, cinéma, bowling... il y en a eu pour tous les goûts !

Séjours Moliets

24 jeunes de 13/17 ans ont encore profité du cadre magnifique des Landes et de ses plages de sable fin. Ce stage de surf est le rendez-vous de l'été. Les jeunes sont toujours à fond pour découvrir ou redécouvrir le site du camping Saint-Martin avec sa piscine, son club de surf et les animations sportives et festives de l'été. Le concours top chef de ce camp a permis des découvertes culinaires à base de pamplemousse... Bilan : tout le monde n'aime pas le pamplemousse !

Cette année, de nouvelles activités étaient au programme, comme le VTT de plage, avec assistance électrique.

Les jeunes ont profité de magnifiques sessions surf, sur de très belles vagues pour apprendre et progresser sous des températures estivales.



Séjour montagne

Nouveauté de l'été, l'organisation d'un séjour à la montagne sur le site de Bayen à Sazos. Magnifique ambiance pyrénéenne dans un cadre idyllique. En effet, la grange est perchée dans la montagne, le décor est planté et le groupe est sous le charme.

Mais pas le temps de flâner, au menu Via Ferrata et Canyoning. La Via Ferrata est un itinéraire sportif, situé sur une paroi rocheuse, équipé avec des éléments spécifiques (câbles, échelles, rampes, etc.) destinés à faciliter la progression et optimiser la sécurité des personnes qui l'utilisent. Adrénaline assurée ! Pas de répit et enchainement avec du canyoning ludique et en soirée, des chamallows cuits au feu de bois, le rêve ... Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Encore merci à Joël BRUN pour son accueil et sa disponibilité.



APBA

20 ans ça se fête !

2016, année des 20 ans de l'A.P.B.A., rime avec événements à la hauteur du moment.

Après avoir organisé sur le premier semestre 2016, une rencontre en Gironde avec nos collègues de l'association Fossiles et Minéraux des Deux Charentes, ainsi qu'un week-end paléontologique en Dordogne avec notre équipe, l'A.P.B.A. s'apprête à organiser deux nouveaux événements sur cette fin d'année, pour fêter dignement ses 20 ans.

Le premier se déroulera à l'occasion du **Festival de la Science**, à Saint-Médard-d'Eyrans, le 15 octobre prochain. Un stand sera animé autour de la paléontologie et de ses différents aspects pratiques, comme le tamisage, l'observation des microfossiles à la loupe binoculaire, la dissolution accélérée des coquilles et la différenciation entre fossiles et coquillages actuels. Pendant toute cette journée, l'initiation aux fossiles se déroulera de façon pratique et ludique, au travers des techniques paléontologiques et afin de sensibiliser chacun à cette science naturelle si capitale, pour mieux connaître notre passé lointain, bien avant l'apparition de l'humanité.

Particularité cette année, le Festival de la Science coïncide avec la première édition de la Journée Internationale des Fossiles (les 15 et 16 octobre 2016), sous l'égide de l'Association Paléontologique Internationale. Cette démarche inédite consiste à mettre en lumière les êtres vivants du passé (nos fossiles) au travers de ce qu'ils nous apportent en termes de connaissances et de divertissement. Cette célébration sous forme de portes ouvertes des musées, universités et instituts, de conférences, de visites de sites paléontologiques, d'expositions, d'animations de toutes sortes autour des fossiles, offrira la possibilité de promouvoir ces vestiges du passé, en mettant l'accent sur leur importance scientifique et sur la nécessité de les préserver et les étudier.

Le second moment important se déroulera les 4, 5 et 6 novembre prochains, aux Halles de Gascogne à Léognan. Ce week-



EXPLORATERRE

« Les aventuriers du passé »

4, 5 et 6 novembre 2016
à Léognan
« Halles de Gascogne »

L'Association Paléontologique du Bassin Aquitain fête ses 20 ans !

Exposition
Animations
Découvertes
Jeux

Partons à la découverte des époques passées de l'Aquitaine...

- Entrée gratuite -

Manifestation réalisée avec le soutien de :



Rejoins nous sur :
www.apbafossile.com



The poster features illustrations of two cartoon explorers, a trilobite skeleton, a fossil shell, and a fossilized insect.

end de découvertes sur le thème « **Exploraterre, les aventuriers du passé** », marquera 20 ans d'activités de l'A.P.B.A., au service de la paléontologie et viendra clôturer les festivités de cette année 2016. A cette occasion, une exposition de spécimens fossiles sera présentée au public, accompagnée d'animations, d'initiations et de jeux pour petits et grands. L'objectif étant de faire s'interroger chacun sur l'intérêt des fossiles et leurs apports dans notre vie de tous les jours (datation, ressources énergétiques, climatologie ...).

C'est donc au travers de pôles comme la présentation de la paléontologie, le travail du paléontologue, le chantier de fouilles, la valorisation des restes fossiles, le paléontologue responsable et Léognan sous les tropiques, que chacun pourra réellement mesurer l'impact d'une telle discipline.

Venez donc découvrir tous les mystères de la paléontologie et vous essayer à différentes expériences, pour mieux comprendre notre histoire commune.

Stade Saint-Médardais

Vide Grenier

Le Vide Grenier du Stade Saint-Médardais se déroulera dimanche 9 octobre 2016 au Stade de la Bugonne.

Renseignements et inscriptions : 06 10 03 81 51 ou 06 66 45 59 81

Permanences au stade tous les soirs du 3 au 7 octobre de 18h à 20h et le samedi 8 de 10h à 12h.

Section pétanque, boules et quilles

Tout va très bien... madame la marquise...

Le défi de la nouvelle équipe est bel et bien en train de se réaliser. Que s'est-il passé depuis janvier 2016 ? Coup de rétro...

- Participations aux diverses qualifications du comité du langonnais : Cérons, Beautiran, Morizès, Gironde sur Dropt...
- Participations aux concours vétérans : Arcachon, Martillac, Talence, Cap Ferret...

A noter : la belle prestation de la tripléte COMPAGNON, DUGALAIS et ETCHEBERIGARAY finaliste de la consolante au



Cap Ferret.

- Soirée festive du 22 avril avec grillades, 30 personnes.
- Soirée festive du 17 juin autour d'une excellente paella. Ambiance assurée, 30 personnes.
- Organisation de notre premier concours vétéran le 12 juillet. Modeste participation mais preuve vivante que la section existe.
- Nos tournois du mardi soir connaissent un très bon succès avec une participation de plus en plus importante.
- Nos rendez-vous du mercredi après-midi sont toujours animés, ainsi que ceux du jeudi.
- Nous apprécions l'intégration des jeunes Saint-Médardais, qui

nous ont rejoints lors de nos rendez-vous et tout ceci dans un très bon état d'esprit. Chacun découvre l'autre, ce sont des moments très forts qu'il faut savourer. Et les jeunes ne sont-ils pas l'avenir ?

- Participation au forum des associations du 10 septembre avec animations
- Organisation de notre première fête de la pétanque ouverte à toutes et à tous le 24 septembre
- Arrivée de nouveaux licenciés qui portent le nombre à 18.

Nos actions à venir

- 19 octobre 2016 : assemblée générale à 18 heures 30 salle polyvalente
- Tournois tous les mardis soirs en septembre et octobre à 21 heures
- Rendez-vous le mercredi à 14 heures et le jeudi à 16 heures

La fin de l'année approche, il faut donc penser à la prochaine saison et aux renouvellements des licences, afin d'être prêts. Nous vous invitons à nous rejoindre.

Bonne pétanque.
Le bureau.



Pour tous renseignements : Alain LAVERGNE 06 73 19 70 66, Claude GRUPELI 06 81 71 58 47, Marco COMPAGNON 06 71 60 30 55

Dynamic's club

Manifestations

Rappel de nos prochaines manifestations

- > 8 octobre - grand loto à 20h à la salle des fêtes (gros lot avec une TV, bons d'achats, colis de viande et nombreux lots) nombre de place limité - réservations au 05 56 72 70 22
- > 9 octobre - repas des adhérents à la salle des fêtes
- > 15 octobre - participation au Festival de la Science
- > 26 octobre - petit loto à 14 h salle polyvalente
- > 16 novembre - concours de belote à 14 h salle polyvalente
- > 23 novembre - petit loto à 14 h salle polyvalente
- > Enfin, le dimanche 11 décembre un repas spectacle est organisé avec l'association Quintonic - chants et danses pour terminer l'année en beauté.



Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée !

HBSME

Une rentrée sportive

Le handball Saint Médard d'Eyrans déclare sa troisième saison OUVERTE !



Alors que la deuxième s'est achevée sur un effectif de 170 licenciés, cette nouvelle année s'annonce bien remplie, avec une équipe de bénévoles toujours plus soudée et des adhérents encore plus motivés. Une nouvelle catégorie (-18F) voit le jour et vient compléter celles déjà existantes :

- > Ecole de Hand mixte (- 9 ans)



- > - 11 Filles et Garçons
- > - 13 Filles et Garçons
- > - 15 Filles et Garçons
- > Seniors filles
- > Loisir mixte

Les jours et heures d'entraînements de chaque catégorie sont disponibles sur le site du club www.handball-saint-medard-deyrans.fr, ainsi que les jours de compétition.

Les entraînements ont repris dès le 30 août 2016 à la salle multisport et les compétitions ont commencé le 17 septembre. N'hésitez pas à venir encourager toutes nos équipes et partager un bon moment avec nous.

Nous avons eu également le plaisir de vous retrouver le 10 septembre lors du Festival des associations, pour la découverte du handball. Si vous n'avez pas pu nous rencontrer à cette occasion, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir à la salle, la porte est grande ouverte !

A très vite !

Le HBSME

contacthbsme@gmail.com

NOUVEAU ! Retrouvez nous sur FACEBOOK (HBSME)

TCSM

Vive la rentrée

A l'approche de cette nouvelle saison, les objectifs du Tennis Club Saint-Médardais s'inscrivent dans la continuité, avec cette volonté de favoriser la pratique d'un tennis pour tous.

Après une saison 2016 haute en couleurs, la reprise s'annonce sous les meilleurs auspices avec un Festival des associations fédérateur, quant à l'enregistrement du nombre de licenciés. Dans une ambiance plus qu'estivale, voire festive, le TCSM a renouvelé un grand nombre de ses licences et accueilli de nouveaux adhérents, toujours plus jeunes. De bon augure pour les années à venir, dans la perspective de notre politique de développement et d'initiation à la compétition.

Retrouvez-nous à l'occasion de l'assemblée générale du club, qui se déroulera le mercredi 5 octobre à 18h30, avant de laisser place aux championnats de Gironde.



Pour toutes inscriptions, n'hésitez pas à contacter le 06 74 71 52 13.

Pour l'heure, bonne rentrée à toutes et tous et une bien belle année sportive !

Amicalement, le bureau du TCSM

ESPACE : Navigation entre Saint-Médard et Saint-Jacques

Le 27 juin dernier, trois saint-Médardais, dont un membre de notre association, embarquaient à bord du fameux trois-mâts le « Belem », à quai à Bordeaux, pour un périple pour le moins original à destination de Saint-Jacques de Compostelle.

En effet, à l'initiative de l'association « Bordeaux Compostelle-Hospitalité Saint-Jacques » basée à la Maison du Pèlerin à Bordeaux, il a été décidé cette année de remettre en pratique ce mode de transport qu'utilisaient les pèlerins à l'époque du Moyen-Age. En cette période, les pèlerinages par voie maritime étaient plus courants et plus sûrs, évitant aux voyageurs les mauvaises rencontres de ce qu'on pourrait appeler les bandits de grand chemin.

C'est ainsi que nos nouveaux pèlerins, au nombre de 48, se sont retrouvés en bord de Garonne pour cinq jours de voyage, de Bordeaux à La Corogne, avant d'arriver à Saint-Jacques de Compostelle et retrouver ainsi leur précieux bâton de pèlerin, pour une dernière petite marche et une cérémonie religieuse.

Après trois pèlerinages effectués à pied, à dos d'âne et maintenant en bateau, quel moyen de transport inédit utiliseront nos courageux Saint-Médardais ?.... En attendant, nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à continuer.



Comité des Fêtes Rejoignez-nous !

Après des vacances bien méritées, l'équipe du comité des fêtes s'est retrouvée lors du festival des associations. Au cours de cette journée, les habitants de la commune ont pu apprécier un résumé des principales manifestations organisées tout au long de l'année. L'équipe, quant à elle, a pris plaisir à échanger avec les habitants, présentant l'association, les manifestations à venir et les joies d'être bénévole.



Et vous, vous aimez vous amuser ? Vous êtes dynamique ? Vous avez envie de partager votre savoir-faire ? Vous avez un peu de temps à consacrer pour contribuer à dynamiser la vie de votre commune ? Alors n'hésitez pas et rejoignez l'équipe du comité des fêtes, qui a hâte de vous accueillir !

Pour vous faire connaître ou demander des informations complémentaires, envoyer nous un mail à stmedardenfete@gmail.com.

IMPORTANT

Familles Rurales Accompagnement scolaire 2016/2017

Afin d'étoffer l'équipe de bénévoles dans le cadre de l'accompagnement scolaire les mardis et jeudis de 15h45 à 18h00, l'association recherche une ou deux personnes (de préférence issues du monde de l'enseignement) susceptibles d'accompagner les enfants à faire leurs devoirs et leçons.

> **Prendre contact le plus tôt possible avec Roland BALLION au 05 56 72 76 64**

St Med Loisirs Nouvelle année !



SECTION VOLLEY-BALL (A partir de 17 ans)

contact Fabien : 06 52 47 03 48

Tous les lundis soir à partir de 20h00 salle multisports
Reprise le 12/09/2016

SECTION BADMINTON (à partir de 17 ans)

Contact Hugo 06 52 80 48 49

Tous les mercredis soir à partir de 20h00 salle multisports
Reprise le 07/09/2016

SECTION FUTSAL (+ 25 ans)

Contact Fabien : 06 52 47 03 48

Tous les jeudis soir à partir de 20h00 salle multisports
Reprise le 08/09/2016

Adhésion+ tee shirt de l'asso : 40€ pour l'année
Dossier à récupérer sur internet sur le site de La mairie de St Médard
D'Eyrans.



L'agenda Saint-Médardais

SEPTEMBRE

> Mercredi 28 : mise en ligne du nouveau site internet de la commune www.saint-medard-deyrans.fr

OCTOBRE

- > Mardi 4 : ramassage des déchets verts - inscriptions au 0 805 020 002
- > Mercredi 5 : AG du TCSM - 18h30 - salle polyvalente
- > Vendredi 7 : « Bibenjeux » - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 8 : bébés lecteurs - 9h/10h - bibliothèque
- > Samedi 8 : grand loto du Dynamic's club - 20h - salle des fêtes
- > Dimanche 9 : vide grenier du Stade

Saint-Médardais - stade de la Bugonne

- > Jeudi 13 : Conseil Municipal - 19h - mairie
- > Jeudi 13 et vendredi 14 : 2^{ème} marche du ruban rose
- > Vendredi 14 : L'heure du conte - « Ouf ! » - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 15 : Festival de la Science - 10h/18h - salle des fêtes
- > Mercredi 19 : AG de la Pétanque - 18h30 - salle polyvalente
- > Du jeudi 20 octobre au mardi 2 novembre inclus : vacances scolaires de la Toussaint
- > Mercredi 26 : P'tit atelier en famille - « Secrets de sorcière » - 14h/15h - bibliothèque

> Lundi 31 : Soirée Halloween - salle des fêtes

NOVEMBRE

- > Vendredi 11 : Commémoration Armistice 1918 - Monument aux Morts - 11h
- > Samedi 12 et dimanche 13 : bourse aux vêtements et jouets - Les Bonnes Affaires d'Eyrans - salle des fêtes
- > Vendredi 25 : L'heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 26 et dimanche 27 : bourse aux jouets - liste indépendante parents d'élèves élus
- > Mercredi 30 : bébés lecteurs - 10h/11h - bibliothèque



Les écoles

Une rentrée en toute quiétude

Presque un mois après la rentrée scolaire, un premier bilan s'impose. Cette rentrée 2016/2017 fut sereine et s'est parfaitement déroulée dans les deux écoles de la commune. Le jour J, les services de la Gendarmerie de Castres-Gironde étaient présents, dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité au sein des écoles, mis en œuvre par l'Etat. Les parents ont été accueillis, avec les enfants, dans les classes à l'école maternelle et dans la cour à l'école primaire. Ils ont ainsi pu découvrir leur enseignant et leurs camarades de classe, moment très attendu par tous !

A l'école maternelle, 103 élèves ont fait leur rentrée, un chiffre semblable à l'année dernière. En cette année scolaire 2016/2017, une nouvelle enseignante, Madame MARAIS est



venue remplacer Madame LE PETITCORPS, partie rejoindre une autre école. Saluons aussi l'arrivée de Camille NAOUI, personnel communal, affectée auprès des petits et moyens de Madame BIENSAN.

Du côté de l'école élémentaire, ce sont 207 élèves, du CP au CM2 qui sont inscrits cette année. Ils sont répartis dans

huit classes, toujours sous la direction de Monsieur ROBERT. Les enseignants et les enfants ont eu le temps en ces premiers jours d'école de découvrir le programme de l'année et les projets de chaque classe.

Nous avons constaté que les enfants sont plus nombreux à manger au restaurant scolaire, que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Ludovic, le cuisinier prépare en moyenne 83 repas pour les maternels et 170 pour les primaires, chiffres auxquels il faut rajouter les adultes. **Lorsqu'un enfant déjeune à la cantine nous rappelons aux parents qu'il est important de badger à cet effet le matin. En effet, c'est en fonction du relevé effectué par les services de la mairie que le cuisinier prépare les repas du midi.**

Après leur journée d'école, les enfants ont la possibilité de participer aux ateliers péri-éducatifs, proposés par la municipalité. Les horaires n'ont pas changé, ils ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30. Ils sont animés par du personnel communal (animateurs, éducateurs sportifs...), des associations ainsi que des intervenants extérieurs. Le panel des activités proposées est toujours aussi étendu et **ces ateliers sont gratuits.** Une très grande majorité des enfants y participent, gage de reconnaissance pour les équipes.

Souhaitons aux enfants une très bonne année scolaire à Saint-Médard-d'Eyrans, sereine et studieuse !





Bibliothèque éphémère

Vendredi 22 juillet dernier, la bibliothèque communale a pris ses quartiers d'été, pour une journée. En effet, Sophie HERAUD, la responsable de la bibliothèque, a accueilli les lecteurs en extérieur, sous les arbres de la place Loi 1901. Pour l'occasion, elle avait créé un lieu accueillant, estival et propice à la lecture d'été. Petits et grands se

sont croisés, installés sur les canapés, poufs ou transats mis à leur disposition. Chacun aura apprécié la décoration originale, avec notamment des livres suspendus aux arbres ou une petite piscine remplie de livres... Les habitués et les nouveaux lecteurs ont pu emprunter des livres, commencés à l'ombre, dans un transat.

A 16h30, l'heure du conte s'était aussi déplacée pour l'occasion. Sophie a débuté cette animation par une chanson sur le thème « Voilà l'été ». Les enfants présents ont écouté des histoires d'été, de plage et d'évasion, de quoi leur donner un avant-goût des vacances, ou l'envie d'y repartir !

Les lecteurs ont apprécié cette bibliothèque éphémère et le projet sera reconduit l'été prochain, pour le plus grand plaisir de tous.

Octobre à la bibliothèque

« Bibenjeux »

Vendredi 7 octobre de 17h à 18h

Viens jouer à la bibliothèque.

En famille ou tout seul après l'école.

Inscriptions et renseignements au 05 56 72 64 34 ou par mail à bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

Club de lecture

Destiné aux lecteurs adultes inscrits à la bibliothèque.

- 4 à 5 fois dans l'année
 - Soit le mardi de 18h à 19h30, soit le vendredi 17h à 18h30 : créneau à déterminer avec participants
 - Principes : Thématique de la littérature étrangère avec découverte de romans d'auteurs du monde entier. Proposition d'une sélection de la bibliothécaire, dans une valise spécifique. Chaque livre est accompagné d'une biographie de l'auteur et de recette du pays concerné. Rencontre/ débat, dégustation, écoute musicale ou toutes autres animations en lien avec le pays concerné. Échanges et rédaction de nos avis dans un passeport de lecture. Présentation des nouveautés de la bibliothèque en exclusivité !
 - Renseignements et inscriptions à la bibliothèque
- 1^{er} RDV : mardi 27 septembre, 18h (inscription, présentation du projet, emprunt d'un livre au choix)

Rendez-vous d'octobre déterminé à la suite de cette soirée (il vous sera communiqué très rapidement).

Club des bébés lecteurs

Samedi 8 octobre de 9h à 10h



Un temps de plaisir et de partage autour des livres. Des comptines, des histoires, des jeux de doigts...

Pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand parent, assistante maternelle...)

Places limitées. Inscriptions impératives au 05 56 72 64 34 ou par mail à bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

Heure du conte

Vendredi 14 octobre de 17h à 18h

« OUF ! »

à partir de 4 ans

P'tit atelier en famille

Mercredi 26 octobre de 14h à 15h

« Secrets de sorcière »

A partir de 4 ans

Sur inscription au 05 56 72 64 34 ou par mail à bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

Festival de la Science, E = Eurêka !

Qu'est-ce qu'une éruption solaire ? Quelles informations nous apportent les fossiles ? Quels sont les secrets de l'impression 3D ? Quelles sont les propriétés des plantes ? Comment vivent les insectes ? Comment l'homo sapiens a-t-il évolué ? Comment trier nos déchets ménagers ?

Autant de questions qui trouveront leurs réponses à l'occasion du second **Festival de la Science**, qui se tiendra le **samedi 15 octobre 2016, de 10h00 à 18h00, à la salle des fêtes.**

Petits et grands pourront observer, découvrir, manipuler, analyser, de très nombreux phénomènes naturels, au travers de disciplines scientifiques, comme l'astronomie, la biologie, la botanique, l'environnement, l'entomologie, la paléontologie et la technologie, afin de mieux comprendre le monde qui nous entoure ! Nouveauté, la présence d'un espace jeux et livres de science.



Cette seconde édition du Festival de la Science, E = Eurêka, organisée par la Commission Culture, est labellisée « Fête de la Science 2016 » au niveau national. Vous pourrez re-

trouver le programme complet sur www.fetedelascience.fr.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de culture, qui sera pour tous, une manière simple et pratique d'appréhender la science sous un nouvel angle ...

Sciensibilisez-vous !



Soirée Halloween

Comme chaque année, la Commission Animations communales, ainsi que le service Jeunesse organisent sa **soirée Halloween le lundi 31 octobre**. Bonbons et autres sucreries seront à l'« horreur » !!

Le début de la soirée commencera avec un défilé des enfants sur la commune. Revêtus de leurs déguisements plus effrayants les uns que les autres, ils

viendront frapper à votre porte en quête de friandises. Si vous souhaitez participer,

n'oubliez pas votre bougie sur le pas de la porte ! Puis, ils poursuivront leur périple à la Salle des fêtes. Une soirée pleine d'épouvante, qui se poursuivra par un apéritif dinatoire offert par la municipalité.

Préparez les déguisements et n'oubliez pas les bonbons, pour les enfants effrayants !



Argent de poche

L'opération « Argent de poche » est reconduite pendant les vacances scolaires de la Toussaint, **du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016.**

Si vous êtes intéressés, téléchargez le fichier des disponibilités

et le dossier d'inscription (pour les nouveaux), sur le site de la mairie. Ces documents peuvent aussi être récupérés en mairie. Attention, **vous avez jusqu'au 16 octobre pour vous inscrire.**

Le bruit des travaux : Quels horaires respecter ?

Entre bons voisins, on s'entend bien !

Le bruit peut devenir une pollution. Pour permettre à tous de bénéficier de périodes de calme, un arrêté préfectoral définit les créneaux horaires pendant lesquels vous pouvez bricoler, tondre la pelouse, utiliser une perceuse...

Choisissez la bonne heure pour bricoler

Le texte de référence : Il s'agit de l'Arrêté préfectoral du 22 avril 2016 relatif aux bruits de voisinage.

En ne respectant pas ces créneaux horaires, vous vous exposez à une contravention de 1^{ère} classe et en cas de récidive à une contravention de 2^{ème} ou 3^{ème} classe.

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par

des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Stationnement interdit sur les espaces verts et trottoirs

Espaces verts

L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits sur les pelouses, plantations et espaces verts du domaine public. Seuls sont tolérés à s'arrêter et à stationner sur les espaces verts, les véhicules de sécurité, d'urgence, de secours, les véhicules de service de l'entretien des espaces verts du domaine public, en cas d'urgence ou d'obligation.

Stationnement

Est notamment considéré comme «très gênant», l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- sur une voie de bus

- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- sur les passages piétons
- sur les voies vertes et pistes cyclables
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- au droit des bouches d'incendie
- **et sur les trottoirs** « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ».



Week-end portes ouvertes en Graves : 20^{ème} édition

Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016 de 10h à 19h

67 Châteaux des Graves vous ouvrent leurs Portes

De la Brède à Langon, le long de la Garonne, les viticulteurs des Graves offrent aux amateurs et aux curieux l'occasion de venir découvrir l'univers des trois couleurs des vins de Graves : rouges, blancs secs et blancs moelleux.

Profitez de la vingtième édition de ce rendez-vous incontournable de notre appellation pour rencontrer les vigneron, découvrir leur savoir-faire et de leur passion, au sein du vignoble à l'origine des vins de Bordeaux !

Dégustations, restauration, animations telles que des ateliers olfactifs, un baptême en ULM ou encore des balades en calèche qui raviront petits et grands !

Au cours de votre découverte du vignoble, venez également vous initier gratuitement à la dégustation avec l'école du vin du CIVB au château Haut-Selve (Saint-Selve) et au château La Croix (Langon).

Un programme festif et convivial à télécharger sur notre site www.vinsdegraves.com

Alain LAVERGNE, Président de la Pétanque Saint-Médardaise



Le club de pétanque Saint-Médardais a connu une re-fonte totale en 2015. Un nouveau bureau a souhaité faire repartir l'association sur de nouvelles bases. A l'origine de ce projet, Alain LAVERGNE, le nouveau Président.

Alain LAVERGNE est un jeune retraité, ayant réalisé l'ensemble de sa carrière professionnelle au sein de la MAAF, dans l'administratif, le commercial et l'ingénierie. Originaire des Deux-Sèvres, il est arrivé en Gironde en 1973, puis s'est définitivement installé sur notre commune en 1999. Père de deux filles et trois fois grand-père, il n'est pas du genre à passer ses journées sur le canapé. Ce passionné de vélo a toujours pratiqué une activité au sein d'un club, ou d'une association. Jusqu'à sa retraite, il était membre participant, mais il a souhaité s'investir au-delà. C'est ainsi qu'avec Claude

GRUPELLI et Marc COMPAGNON, ils ont constitué le nouveau bureau, armés d'une grande motivation.

L'objectif de départ était de redémarrer l'association, qui était « en sommeil ». Pour cette première année, ils ont souhaité reconquérir les membres, aujourd'hui ils sont une vingtaine. Ils avaient à cœur de dynamiser l'association, en créant notamment des concours à la bouteille le mardi soir, des créneaux de jeux, le mercredi après-midi et le jeudi à partir de 17 heures. Les membres participent aussi à des concours à l'extérieur (récemment au Cap Ferret) et l'intégration des jeunes de la commune, qui était un objectif majeur, s'est faite tout naturellement. Alain LAVERGNE souhaite que la pétanque, qui fédère toutes les générations, redevienne un sport de partage et de convivialité. Des soirées sont aussi organisées chaque trimestre pour fédérer les membres et pour la première fois, la « fête de la pétanque » a eu lieu le 24 septembre dernier. Il dresse donc un bilan plutôt positif !

Pour cette deuxième année, l'enjeu est d'intégrer des jeunes dans le nouveau bureau, qui selon son Président, doit s'étoffer. Il aimerait aussi, avec des manifestations comme « la fête de la pétanque », faire découvrir ce sport à tous et faire connaître le club, afin qu'il prenne de l'essor, tout en gardant cette simplicité qui le caractérise.



PÉTANQUE SAINT-MÉDARDAISE

**Alain LAVERGNE 06 73 19 70 66 ou
Claude GRUPELLI 06 71 49 06 14**

Des Saint-Médardais sur la vague du mascaret !



Le mascaret est un phénomène naturel très spectaculaire qui se produit sur une centaine de fleuves, rivières et baies dans le monde. Ce phénomène de brusque surélévation de l'eau d'un fleuve ou d'un estuaire est provoqué par l'onde de la marée montante, lors des grandes marées. Il se produit dans l'embouchure et le cours inférieur de certains fleuves, lorsque leur courant est contrarié par le flux de la marée montante. Imperceptible la plupart du temps, il se manifeste au moment des nouvelles et pleines lunes. Les mascarets les plus spectaculaires s'observent aux embouchures du Qiantang en Chine, du Hooghly en Inde et de l'Amazone au Brésil. En France, il subsiste uniquement dans la baie du Mont Saint-Michel et en Aquitaine. Il se forme en différents endroits, où la rivière est large et peu profonde : sur la Gironde, la Garonne et la Dordogne.

A Saint-Médard d'Eyrans, un petit groupe de « potes » est devenu « accro » à ce phénomène.

En 2012, Fabien et son frère Loïc, ont découvert le mascaret par le biais d'une vidéo réalisée à Saint-Pardon (lieu emblématique). Ils ont alors décidé de se lancer et de le surfer à Langoiran. Les débuts furent difficiles, ils ratèrent régulièrement la vague. Grâce à la démocratisation du paddle, Fabien s'est équipé et bien amélioré ! Il a ensuite entraîné des nouveaux adeptes dans cette aventure, qui, au fil du temps et de l'eau, est devenue une vraie passion. Depuis octobre 2014, ses amis et voisins Hugo, Anthony (dit Antho) et Stéphane forment avec lui, la bande des Saint-Médardais, fan du mascaret.

Néophytes pour la plupart, ils ont investi dans un paddle et surfent désormais 1 à 2 fois par jour, le mascaret de juin à décembre, lors des forts coefficients, au grand dam de leurs épouses...

Une sortie sur la Garonne ne s'improvise pas : préparation du matériel, déplacement, équipement et direction le spot de départ, à la pagaie... Enfin, vient le grand moment, celui qui leur procure l'adrénaline, le stress positif de se dire « est-ce que je vais la prendre aujourd'hui ? ». Car ne croyez pas que ce soit si

simple. La Garonne réserve parfois des surprises aux surfeurs et la vague est tous les jours différente. Mais, nos Saint-Médardais en sont conscients, lorsqu'ils sont debout sur la vague, le bonheur et le sentiment de liberté procurés sont uniques. Ils sont ensemble, en communion avec la nature, presque seuls au monde (sauf les jours de fête du mascaret), le sourire aux lèvres à essayer de glisser le plus longtemps possible, environ 5 minutes jusqu'à ce que la vague s'arrête et reparte plus loin. D'ailleurs, leur objectif serait de pouvoir prendre la vague à plusieurs endroits, en se faisant porter par un bateau d'un lieu à un autre !

Ces amis sont devenus de vrais passionnés du mascaret et surfent même la vague en hiver, ou à l'aurore, à la frontale, histoire d'admirer le lever du soleil sur la vague limpide du matin et de se retrouver pour des moments inoubliables.

Nos aventuriers ont accumulé de nombreux souvenirs et nous font partager quelques anecdotes de leurs sorties.

Pour Stéphane, la première fois qu'il a voulu prendre la vague, il est monté (enfin sa planche) sur celle d'Anthony (apparemment habitué à se faire heurter), depuis et heureusement, il est aussi à l'aise que ses amis. Pour son anniversaire, le 1^{er} septembre dernier, Marius a eu droit à un beau cadeau. Anthony, son papa, l'a fait monter sur son paddle pour une session. La relève est assurée !

Une belle aventure humaine alliant amitié, partage, sport et nature.

